



Compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2 014

Présents : ADELL JM – BARDOU G – BEDOS D – BONVALET D – CAZENAVE M – GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARTIN R – MARTIN S – MARZA I - PIOCH JL – REVEL M

Procuration : ESTEBAN P à CAZENAVE M

Absents : BERRETTE S – GOUTY M

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 6 février 2014. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

I Votes du compte administratif 2013 de la commune, du compte de gestion 2013 et de l'affectation du résultat de fonctionnement

Monsieur Bedos effectue la présentation du compte administratif 2013 de la commune conforme au compte de gestion 2013 du receveur municipal de Pézenas.

- Fonctionnement : Dépenses : 640 968.80 € Recettes : 828 595.54 €

Résultat exercice 2013 : excédent 187 626.74 €

Résultat 2012 reporté en 2013 : 0 €

Résultat exercice 2013 : excédent 187 626.74 €

- Investissement : Dépenses : 245 999.54 € Recettes : 343 594.02 €

Résultat exercice 2013 : excédent 97 594.48 €

Résultat 2012 reporté en 2013 : déficit : - 19 653.99 €

Résultat de clôture 2013 : excédent : + 77 940 .49 €

Monsieur Bedos propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2013 d'un montant de 187 626.74 € en recettes d'investissement.

Vote à l'unanimité.

II Votes du compte administratif 2013 du SPEA, du compte de gestion 2013 et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2013

Monsieur Bedos effectue la présentation du compte administratif 2013 du SPEA conforme au compte de gestion 2013 du receveur municipal de Pézenas.

- Fonctionnement : Dépenses : 179 038.19 € Recettes : 200 476.66 €

Résultat exercice 2013 : excédent 21 438.47 €

Résultat 2012 reporté en 2013 : excédent 44 913.78 €

Résultat de clôture 2013 : excédent : 66 352.25 €

- Investissement : Dépenses : 420 467.76 € Recettes : 163 081.47 €

Résultat exercice 2013 : déficit : - 257 386.29 €

Résultat 2012 reporté en 2013 : + 477 155.45 € €

Résultat de clôture 2013 : excédent + 219 769.16 €

Monsieur Bedos propose d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 66 352.25 € de la manière suivante : 29 000,00 € en recettes de fonctionnement, et 37 352.25 € en recette d'investissement.

Vote à l'unanimité.

III Etat des restes à réaliser du budget de la commune 2013 à reporter sur le budget 2014

Monsieur le Maire présente au conseil l'état des restes à réaliser 2013 du budget communal à reporter au budget 2014. Cet état retrace les dépenses d'investissement (marchés) et recettes (subventions) inscrites au budget et non réglées ou versées en 2013.

Opération : route de Fontès : Dépenses : 200 000,00 € - Recettes : 11 500.00 €

Vote à l'unanimité.

IV Etat des restes à réaliser du budget SPEA 2013 à reporter sur le budget 2014

Monsieur le Maire présente au conseil l'état des restes à réaliser 2013 du budget SPEA à reporter au budget 2014. Cet état retrace les dépenses d'investissement (marchés) et recettes (subventions) inscrites au budget et non réglées ou versées en 2013.

Opération : Forage : Dépenses : 50 000 € - Recettes : 71 000 €

Vote à l'unanimité.

V - Etude et avant-projet Entrée route de Caux

Monsieur le Maire dit au conseil municipal qu'il convient de choisir un bureau d'étude pour la réalisation de l'étude et de l'avant-projet pour les travaux de l'entrée de la route de Caux. Il propose de choisir la société BEI qui a réalisé l'étude pour l'entrée de la route de Fontès pour un montant de 3650 € ht, soit 4380 € ttc.

Vote à l'unanimité.

VI Vente d'une parcelle communale

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre à un particulier une parcelle communale pour délimitation de propriété, d'une surface de 28 m², pour un montant de 1 000 € .

Vote à l'unanimité.

VII Renouvellement d'un poste agent contractuel ALP

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le poste d'agent contractuel à l'ALP et de modifier la durée hebdomadaire de 24 h à 25 h /35 h pour permettre la mise en chauffe des plats au restaurant scolaire livrés en liaison froide, à compter du lundi 17 mars 2014 jusqu'au samedi 3 mai 2014.

Vote à l'unanimité.

VIII Renouvellement contrat CDC FAST

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat de la commune avec CDC FAST, logiciel pour la transmission dématérialisée des actes (délibérations).

Vote à l'unanimité.

IX Avenant au contrat d'assurance Groupama

Monsieur le Maire propose au conseil de signer un avenant au contrat d'assurance VILLASSUR qui garantit les bâtiments communaux, suite au rajout du forage et du nouvel hangar municipal.

Vote à l'unanimité.

X Annulation délibération "Installation d'une terrasse au restaurant les Goutailles"

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 6 février 2014 concernant l'autorisation donnée au restaurant les Goutailles d'installer une terrasse à titre gracieux sur la place Jean Jaurès.

Monsieur le Maire dit au conseil municipal qu'il convient d'annuler cette délibération non validée par les services de l'Etat, car l'installation d'une terrasse sur une place publique est soumise à une redevance à percevoir au profit de la commune pour occupation du domaine public communal.

Vote à l'unanimité.

XI Avenant au marché "Entrée route de Fontès"

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avenant n° 1 au marché pour "le RD174 "avenue de Fontès" Aménagement de l'entrée de la ville, travaux réalisés par l'entreprise TPSO.

Ces travaux concernent la réalisation d'un mur de soutènement, la création d'un réseau d'arrosage des jardinières, pour un montant total de 6 140 € ht, 7 368 € ttc.

Vote à l'unanimité.

XII Questions diverses

1) Subvention de création pour l'association Gym AGN

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que le percepteur a demandé une délibération de 2014 pour le versement de la subvention à l'association Gym AGN de 1 200 € pour sa création, celle-ci datant de 2013.

Le règlement a été effectué en 2014, car l'association a pris du retard pour obtenir les statuts et un RIB.

Vote à l'unanimité.

2) Subvention exceptionnelle pour le carnaval aux Ecureuils

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner une subvention exceptionnelle de 600 € à l'Association « Les Ecureuils » pour le carnaval qui aura lieu le 5 avril 2014.

Vote à l'unanimité

XIII Informations

- Activités périscolaires

Monsieur Bedos précise au conseil que le contrat pour les animations périscolaires a été adopté pour les activités périscolaires (conte - théâtre - sculpture) lors de la réunion du CCAS du 19 mars 2014 pour un montant total de 4 728 €. Une initiation à la musique et au chant pourra être aussi programmée.

Ces activités seront financées par les aides de l'Etat et la CAF.

- Nouveau traiteur au restaurant scolaire

Monsieur Revel informe le conseil que suite à la liquidation judiciaire d'ACCARLET, traiteur du restaurant scolaire de la commune ayant cessé son activité à compter du vendredi 28 février 2014. Il convient de choisir un nouveau traiteur.

La société API RESTAURATION de GIGEAN a été choisie pour la livraison des repas cuisinés au restaurant scolaire à compter du lundi 17 mars 2014 jusqu'au 4 juillet 2014. Le prix du repas comprenant 5 composantes et pain est fixé à 2.70 € ht, 2.85 € ttc, et le repas BIO une fois par mois à 2.95 € ht, 3.11 € ttc.

Le pain est commandé au boulanger de Neffiès et sera réglé par le traiteur.

API propose également des formations gratuites par cycle pour les animateurs.

Le conseil est clos à 19 h 45.